INSTRUCTION

SUR LA MANIERE

DE CONSERVER LE FOIN

PAR LES MEULES A COURANT-D'AIR,

Publiée par la Commission d'Agriculture & des Arts.

L'ÉPOQUE de la récolte du foin étant fixée, le fanage lui ayant laissé de la souplesse, & une flexibilité telle qu'il ne se rompt point en le maniant, il reste à connoître le meilleur moyen de le conserver.

Plus le foin est transporté & remanié, plus il s'en perd, plus sa saveur & sa couleur sont altérées, plus il se charge de poussière; il est alors moins bon pour les chevaux, & souvent il les rend poussifs.

Dans certains pays, les chevaux ne sont nourris,

presque, qu'avec du foin, & cependant ils n'en éprouvent aucun inconvénient : cela tient à sa conservation & à son ancienneté ; on ne le leur donne, au plutôt, qu'au bout d'un an.

Le moyen de conserver le foin en meules, lorsqu'elles sont convenablement faites, est préférable à tous les autres ; il épargne la construction des granges & greniers, rend le bottelage plus simple, laisse au foin toute sa qualité, & la prolonge tant qu'on le desire.

Moyens de construire les meules de foin.

Les deux principales conditions à remplir dans la construction des meules de foin, telles qu'on les propose, sont de les rendre tellement serrées qu'elles soient à l'abri de l'humidité, & tellement susceptibles d'être rafraîchies par l'air, qu'elles ne puissent pas s'échauffer.

On remplit ce double but par le soin qu'on met à entasser le foin, & par l'introduction d'un courant-d'air au centre de la meule.

Le terrain où l'on établit la meule doit être sec, uni, & près du lieu où le foin est consommé ; on y trace un cercle de trente pieds de diamètre, moins si l'on veut ; on le divise en quatre parties égales par deux lignes qui se croisent à son centre. A six pouces de chaque côté de ces lignes on établit à un pied de haut, des pièces de bois ou des pierres pour former un espace vuide ou conduit-d'air : ce conduit se trouve avoir alors un pied de vuide sur tous sens ; on le recouvre avec des planches ou de petites buches, afin d'empêcher le foin de le remplir. On laisse au centre, ou point de réunion des deux



conduits, une ouverture d'un pied. On remplit de niveau les quatre eſpaces vuides, qui reſtent entre les conduits, avec des bourrées ou des fagots; de ſorte que le tout préſente un plan ſolide, ſur lequel on poſe le foin, & qui l'empêche de recevoir l'humidité de la terre.

Sur cette ouverture d'un pied, reſtée au centre du maſſif, on poſe ſolidement un cylindre d'oſier à claire-voie, à-peu-près du même diamètre, dont l'uſage eſt de continuer juſqu'au haut de la meule le conduit-d'air, ou ce qu'on appelle la cheminée. Ce cylindre, ou panier, de ſix pieds de haut, eſt garni de deux anſes à ſa partie ſupérieure, pour le relever à meſure qu'on monte la meule; il eſt terminé par une croix au milieu de laquelle pend une corde; à ſon extrémité eſt fixé un poids qui ſert à vérifier l'aplomb du panier. Au deſſus de cette croix s'élève un morceau de bois auquel eſt attachée une corde, qui ſert à meſurer le diamètre de la meule, de ſorte qu'elle ne ſoit pas plus forte d'un côté que de l'autre.

Juſqu'à environ deux toiſes de hauteur, on augmente inſenſiblement, juſqu'à une toiſe de diamètre, la largeur de la meule; ce qui donnera à cette partie une forme conique renverſée : à partir de ce point on la diminue toujours inſenſiblement, juſqu'à ce qu'elle finiſſe en pointe à la hauteur d'environ quatre toiſes, & cette partie aura la forme d'un cône; alors la hauteur perpendiculaire de la meule ſera en tout de ſix toiſes, juſqu'à l'extrémité de la pointe ou de la cheminée.

La ſolidité de la meule dépend ſur-tout de l'égalité de la preſſion qu'on fait éprouver au foin en l'entaſſant. Il doit être éparpillé avec ſoin, & les voitures qui l'ap-

A 2

portent doivent être déchargées ſucceſſivement tout autour de la meule ; alors un ouvrier reçoit de la voiture une braſſée de foin ; il le répand en petite quantité & également, de manière qu'il ne finiſſe ſa braſſée qu'au point d'où il eſt parti ; une dixaine d'autres le ſuivent & opèrent de même : le poids ſucceſſif de ces ouvriers ſur toute la ſurface de la meule produit un taſſement égal & ſuffiſant : un ouvrier au dehors ſurveille le travail, & peigne la meule avec grand ſoin.

Quinze jours, environ, après que la meule eſt finie, lorſque l'on juge qu'il n'y a plus dans ſon intérieur ni chaleur ni fermentation, on bouche la cheminée & l'on peut couvrir la partie ſupérieure de la meule avec de la paille.

Ces meules ſe conſervent tout le tems qu'on peut déſirer, & le foin en eſt toujours excellent; l'expérience de pluſieurs pays où elles ſont d'uſage le prouve inconteſtablement. Quand l'inſtant d'en employer le foin eſt arrivé, on l'en extrait en le coupant avec un couteau fait exprès, dont la lame eſt très-large, très-longue & le manche recourbé : on l'entame par en haut du côté oppoſé à la pluie, & l'on continue à couper juſqu'en bas; chaque partie coupée carrément peut avoir trente pouces de long, ſur une largeur & une épaiſſeur proportionnée ; ces portions coupées ſont aſſez ſolides pour qu'on n'ait pas beſoin de les lier, excepté quand on les tranſporte au loin ; alors un ſeul lien de paille ſuffit. Elles peuvent être aſſujetties à un poids régulier, comme les bottes de foin ; &, ſous cette forme, les marchands n'y peuvent pas introduire, comme dans celles-ci, du foin de mauvaiſe qualité.

La Commiſſion fera paſſer des couteaux à ceux des Cultivateurs qui auront des meules ſuivant les principes contenus dans la préſente Inſtruction.

EXPLICATION *des figures ci-jointes, représentant la meule & le panier.*

1. *PLAN de la meule.* Son diamètre est de 5 toises.
2. Conduits horisontaux d'air, d'un pied de largeur & de hauteur dans œuvre, qui sont ouverts à leur extrémité, & couverts de manière à ce que le foin ne puisse pas tomber dedans.
3. Ouverture d'un pied pour le passage de l'air dans le conduit perpendiculaire.
4. Parois des conduits d'air, faites avec des pierres ou du bois, dont une partie découverte pour faire voir leur intérieur.
5. Fagots ou bourrées qui doivent remplir les quatre vuides des conduits d'air, & à la même hauteur.

6. *Coupe verticale de la meule.*

7. Intérieur du conduit horisontal & vertical de l'air.
8. Diamètre de la meule, à deux toises de hauteur perpendiculaire. Il est de 6 toises.

   Ce diamètre va toujours en diminuant jusqu'au sommet.
9. Hauteur totale de la meule à la pointe du conduit d'air, 6 toises.

10. *Elévation de la meule.*

11. Ouverture d'un des conduits d'air ; elle est d'un pied quarré.
12. Hauteur des conduits d'air, des fagots & bourrées, qui est d'un pied.
13. Couverture de paille ou de roseau, à mettre sur la meule au bout de quelque tems.

Nota. L'échelle de ces trois figures eſt d'une ligne pour pied.

14. *Panier ou cylindre d'oſier à claire-voie, dont l'uſage eſt de former le conduit-d'air vertical.*

15. Corps du panier, coupé verticalement par ſon milieu. Son diamètre intérieur eſt d'un pied, ſa hauteur de ſix pieds.

16. Anſes du panier pour le relever à meſure qu'on monte la meule.

17. Première croix, dans l'intérieur du panier, vers ſon extrémité ſupérieure, à laquelle on attache une ficelle & un poids, pour vérifier ſon aplomb.

18. Deuxième croix, à fleur de l'ouverture du panier, dans laquelle paſſe un bâton attaché ſur la première. Ce bâton excède le panier d'un pied, environ.

19. Ficelle attachée à l'extrémité du bâton, poſée au milieu du panier, qui ſert à vérifier le contour de la meule, afin que ſon diamètre ſoit par-tout le même.

Nota. L'échelle du panier eſt de quatre lignes pour pied. (On donnera inceſſamment la figure & les dimenſions de ce couteau).

DE L'IMPRIMERIE DE LA FEUILLE DU CULTIVATEUR, rue des Foſſés-Victor, n°. 12.